Conférence de presse de l'Union syndicale suisse, d'Unia et du syndicat syndicom du 20 avril 2021

Daniel Münger, président du syndicat syndicom

Seules des conventions collectives de branches protègent efficacement contre la précarisation

(Seul le discours prononcé fait foi)

Même si crise économique est actuellement moins visible en raison de la crise sanitaire, elle n'en demeure pas moins une réalité. Les statistiques et les chiffres le montrent, mais aussi nos expériences sur le front du travail. A cet égard, il s'agit toutefois de différencier. D'un côté, nous avons des collègues dans les branches TIC, au nombre desquels on compte notamment des informaticiens, des constructeurs de réseau ou d'autres spécialistes. Ils n'ont pas été menacés dans leur existence par la pandémie, mais doivent accomplir leur travail dans des conditions difficiles ou dans de nouvelles circonstances. En tant que syndicat, nous sommes actifs et cherchons des solutions avec les employeurs dans le cadre du partenariat social. Par exemple, pour régler les questions autour du télétravail ou de l'aménagement du temps de travail. Ces branches montrent que les conventions collectives de travail et le partenariat social en découlant sont efficaces et déploient leurs effets, en particulier en situation de crise.

En revanche, la situation est différente dans la logistique et en particulier dans le monde en ligne. Le marché est en plein essor. Les chiffres d'affaires s'envolent. Les entreprises profitent de la pandémie. Dans le même temps, les employeurs se battent avec acharnement pour obtenir des parts de marché sur le marché privé non régulé, et acceptent même des pertes pour assurer leur suprématie. Les employé-e-s en font les frais. Malgré le boom, l'augmentation des emplois et l'explosion des heures supplémentaires, les conditions de travail se dégradent, et les salarié-e-s souffrent de cette situation. Pouvez-vous vous imaginer de coltiner des colis pour 3500 francs brut par mois sans 13e salaire, et cela 44 heures par semaine? C'est une réalité que beaucoup connaissent dans la distribution. Ou pensez aux coursiers d'Uber, qui, sans être payés, attendent dans le froid devant un restaurant de livrer à nouveau une pizza pour gagner ainsi quelque chose pendant 20 minutes.

Avec sa concurrence malsaine des prix, et en conséquence, de mauvaises conditions de travail, ce marché dérégulé en pleine croissance menace le marché basé sur des conditions de travail réglementées.

Bons salaires, conditions de travail décentes pour tous avec la déclaration de force obligatoire

Avec la CCT pour les coursiers à vélo et la CCT Poste, syndicom couvre près de 80 % du marché de la distribution régi par de bonnes conditions de travail et protège ainsi la majorité des salarié-e-s dans la distribution.

Gewerkschaft Medien und Kommunikation

Zentralsekretariat: Monbijoustrasse 33 · Postfach · 3001 Bern
Tel. +41 58 817 18 18 · Fax +41 58 817 18 17

info@syndicom.ch

Mais cette couverture ne suffit pas. Les nouveaux emplois émergent dans le domaine non régulé, où les CCT restent lettre morte. Les perdants sont les employé-e-s temporaires, les sous-traitants – mot-clé système DPD – et les travailleurs indépendants fictifs – mot-clé système Uber. En tant que syndicat de la logistique, nous sommes confrontés chaque jour à l'exemple de DPD. La sous-traitance a pour conséquence que les lois et les CCT ne sont pas mises en œuvre, voire qu'elles sont contournées activement. En l'absence de CCT, il n'est pas rare que des salaires insuffisants pour en vivre soient payés et que l'on emploie du personnel non pas selon un taux horaire, mais sur une base à la minute. Ce n'est pas un modèle durable pour le futur, ni ne doit en devenir un. Pour l'éviter, il faut des mécanismes de contrôle, qui émanent aussi de CCT étendues.

C'est la seule manière de garantir à l'avenir, dans l'ensemble de la distribution, des conditions dignes de travail assorties de salaires minimaux, qui tiennent compte des différentes fonctions et diverses régions, et offrent une protection contre la maladie et les accidents. En d'autres termes, il faut des emplois qui donnent aux employés la perspective d'une bonne vie et des salaires qui correspondent au coût de la vie. Seuls de tels emplois sont des emplois durables, que nous voulons en Suisse et dont nous avons besoin pour les travailleuses et travailleurs.

Les milieux politiques peuvent aussi apporter leur contribution. Les cantons doivent enfin être tenus de veiller au respect des lois en vigueur. Il est scandaleux que seule Genève impose à Uber les dispositions de la loi sur le travail. Cela est néfaste à la population, et nuit aux entreprises décentes, parmi lesquelles beaucoup ont signé une convention collective de travail avec nous.

Ces entreprises et nous-mêmes, en tant que syndicat de la logistique, donnent la preuve que le dialogue avec les partenaires sociaux est la solution idéale pour réguler le marché du travail et pour assurer une protection en période de crise. Nous sommes prêts pour ce dialogue et avons prouvé qu'il est possible. Là où le dialogue du partenariat social fonctionne, on est d'accord sur le fait que la concurrence se joue sur la qualité et l'innovation, et non sur des conditions de travail abusives. Une CCT étendue pour la branche de la distribution profiterait à tout le monde.

Cet objectif, nous ne le poursuivons pas uniquement dans la logistique. Dans le secteur des médias, qui subit un changement structurel accéléré par la crise pandémique, nous exigeons aussi une CCT. Faute de quoi, la détérioration progressive des conditions de travail et de la qualité des médias se poursuivra – avec les conséquences connues pour la formation démocratique de l'opinion. En ce moment, nous luttons aux côtés du personnel du *Bund* et de la *Berner Zeitung* contre une suppression massive d'emplois et pour de bons plans sociaux si des licenciements devaient être prononcés.

Gewerkschaft Medien und Kommunikation

Zentralsekretariat: Monbijoustrasse 33 · Postfach · 3001 Bern
Tel. +41 58 817 18 18 · Fax +41 58 817 18 17

info@syndicom.ch

De nouveaux modèles de travail exigent une réforme de la couverture sociale

Ce n'est pas uniquement dans la branche logistique que syndicom combat la précarisation des conditions de travail. La crise pandémique et le semi-confinement ont attiré l'attention du public sur un autre groupe de personnes, qui sont passées entre toutes les mailles du filet social, en particulier au début de la crise. Je pense ici aux indépendant-e-s et aux freelances. La crise a montré qu'un filet social doit aussi être tissé pour ce nombre croissant de travailleuses et travailleurs. Il serait cynique et socialement négligent de laisser ces personnes hors du réseau social. Cynique parce que nous tous voulons profiter des possibilités de la digitalisation de l'économie et de la société, qui s'accompagne d'une flexibilisation du travail. Le «juste-à-temps» gagne aussi de plus en plus les prestations internes des entreprises. Négligent, parce que de plus en plus de personnes sont poussées vers de nouveaux modèles de travail, où elles tombent dans une nouvelle forme de dépendance sans sécurité sociale. Du moins pendant la crise pandémique persistante, on a assisté à une prise de conscience accrue pour la situation précaire des indépendant-e-s et des freelances dans la société et les milieux politiques. A titre d'exemple, l'allocation pour perte de gain Covid-19 a été introduite aussi grâce à la pression de syndicom. Mais des solutions à long terme s'imposent pour résoudre un problème qui ne va pas disparaître avec le coronavirus. Il faudra des réformes pour accorder à une proportion croissante de personnes les mêmes droits sociaux qu'aux salarié-e-s, qui sont aujourd'hui protégés du marché libre par des CCT, une assurance chômage, une prévoyance vieillesse, etc. En tant que syndicat qui compte plus de 1200 membres freelances et indépendants, nous continuerons à œuvrer à cette fin, aussi après la crise.

Gewerkschaft Medien und Kommunikation

Zentralsekretariat: Monbijoustrasse 33 · Postfach · 3001 Bern
Tel. +41 58 817 18 18 · Fax +41 58 817 18 17

info@syndicom.ch